



ÉLECTION 2016 — APPEL DE CANDIDATURES

du 4 au 11 mai
VOTONS



Demain est la dernière journée pour poser votre candidature à l'un ou l'autre des postes du Conseil d'administration. Si vous êtes intéressés,

vous devez déposer votre formulaire **avant 17 h le jeudi 31 mars**, au secrétariat de l'Alliance.

GÉNÉROSITÉ DES MEMBRES

Lors de la réunion extraordinaire de l'AUN-CSDM la semaine dernière, l'Alliance a recueilli des denrées alimentaires et a fait une collecte de fonds pour le Syndicat des étudiants employés de l'UQAM (SETUE), en grève générale illimitée depuis le 7 décembre dernier. Près de 1350 \$ ont été récoltés. Merci pour votre grande générosité !

RAPPEL CONSULTATION NTIC

N'oubliez pas de répondre, **avant 16 h le vendredi 8 avril**, à la consultation concernant l'intention du Service des technologies de l'information de la CSDM de délaissier le logiciel LibreOffice pour s'abonner à la version récente de Microsoft Office.

ENTENTE ACCEPTÉE LA TÊTE HAUTE

À la suite des assemblées générales tenues par ses huit syndicats affiliés et de la rencontre du Conseil fédératif de négociation (CFN), la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a annoncé mercredi dernier que les membres avaient entériné l'entente de principe conclue avec le gouvernement du Québec et le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF).

Comme en font foi les résultats des votes, la décision n'a pas été facile à prendre. Nous avons fait des gains, certains gains. Nous méritions mieux, surtout avec la mobilisation exemplaire qui a démontré notamment la nécessité d'améliorer les conditions quotidiennes des profs. Lorsque les délégués du CFN ont pris connaissance de l'entente de principe, obtenue après plus de 16 mois de négociation, ils ont éprouvé une certaine déception. Tout comme vous, ils auraient souhaité beaucoup mieux. Devant un gouvernement si obstiné, les délégués du CFN ont évalué qu'il serait impossible d'obtenir plus.

Ceci dit, il y a un constat important à faire : alors que presque tous les syndicats avaient convenu d'ententes de principe avant Noël, la FAE a poursuivi les négociations trois mois de plus et a réussi à obtenir davantage. Nos gains tiennent notamment compte des particularités de Montréal et des grands centres. Encore une fois, nous avons conclu une entente aux couleurs de la FAE, et ce, même si notre rapport de force diminuait après les ententes avec le gouvernement, ratifiées l'une après l'autre par la FSE, le Front commun, la FIQ, puis la FSSS.

MOBILISATION HORS DU COMMUN

Certes, j'en conviens, ce n'est pas l'entente du siècle. Mais grâce à notre mobilisation et à notre solidarité, nous avons réussi à sensibiliser les parents et la population en général aux enjeux liés à nos conditions de travail et aux conditions d'apprentissage des élèves. Les parents ont lancé le mouvement des chaînes humaines autour des écoles et ils se sont joints à nous pour descendre dans la rue, nous appuyant et défendant l'école publique. Nous avons obtenu une visibilité incroyable dans les médias. Nous avons mené une lutte intense et chauffé ce gouvernement insensible. Aujourd'hui, je peux affirmer fièrement, au nom des membres du CA de l'Alliance, que



grâce à notre mobilisation, l'école publique réapparaît dans le radar des enjeux de société. Je dirais même plus : nous avons grandement contribué à lancer un véritable mouvement social pour la défense de tous les services publics. Et cela, grâce à vous, c'est, en soi, un gain de grande valeur !

Nous avons mené la bataille la tête haute et c'est aussi debout que nous avons accepté cette entente. Nous avons décidé, ensemble, d'adopter cette stratégie afin de préparer le prochain combat. Et, jusqu'aux prochaines élections, nous devons ajouter du bois pour maintenir la flamme de nos militants en préparant des printemps, des étés, des automnes et des hivers chauds pour ce gouvernement de glace.

LUTTES À POURSUIVRE

Aussi, au cours des prochains mois, nous aurons encore plusieurs opérations à mener de front, notamment la négociation de notre convention collective locale, le suivi des débats du projet de loi 86, des coupes de postes à la CSDM et du dossier de la vétusté et de la qualité de l'air des écoles et des centres. En plus de tous ces dossiers, nous devons continuer, au cours des prochaines années, à exiger du gouvernement des investissements majeurs en éducation.

C'est pourquoi, forts de notre entente soutirée la tête haute et avec acharnement, nous continuerons à nous tenir debout pour rappeler au gouvernement l'importance de l'école publique. La bataille du renouvellement de la convention collective nationale est terminée. Mais les luttes pour sauver l'école publique et pour en finir avec l'austérité ne font que commencer !

● Catherine Renaud, présidente

MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE

L'Assemblée d'unité de négociation CSDM a accepté de modifier des articles de la *Convention collective locale*, afin d'adopter notamment un nouveau calendrier scolaire pour l'année 2016-2017.

Le nouveau calendrier prévoit ainsi trois journées pédagogiques fixées au début et à la fin de l'année scolaire, soit les 24, 25 et 26 août 2016 et les 26, 27 et 28 juin 2017. L'entrée des enseignants se fera le 24 août et celle des élèves le 29 août.

S'il y avait lieu de transformer une première journée pédagogique en journée de classe, il a été décidé que ce serait la journée institutionnelle du 28 avril 2017.

Pour les secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, certaines clauses de la convention collective ont été modifiées afin que le contenu de deux journées parmi les sept journées mobiles soit élaboré par les enseignantes et les enseignants.

Ces modifications font suite aux consultations menées auprès des membres de l'Alliance et respectent nos demandes liées à l'autonomie professionnelle et au contenu des journées pédagogiques.

Le résultat du vote a été transmis à la CSDM. Nous attendons maintenant la ratification de la proposition avant de signer l'entente. Nous vous informerons quand le calendrier 2016-2017 sera officialisé.

● Catherine Renaud, présidente
Chrystian Barrière, conseiller

APPEL DE CANDIDATURES — COURS D'ÉTÉ AU SECONDAIRE

La CSDM reçoit actuellement les offres de service des personnes intéressées à donner les cours d'été 2016 (enseignantes et enseignants du secondaire régulier ou non), et ce, **jusqu'au 15 avril**.

On peut obtenir l'information de base, la liste des cours visés et le **formulaire** permettant d'offrir ses services sur *Adagio (Organisation scolaire / Sanction des études / Cours d'été)*.

● Josée Tétreault, membre du CA

EHDAA BUDGETS SUPPLÉMENTAIRES

Dans le cadre des investissements promis par le gouvernement l'automne dernier, la commission scolaire a reçu un montant de 4 456 715 \$ **qu'elle doit dépenser d'ici le 30 juin 2016**. Cette somme devra être utilisée **exclusivement en services directs aux élèves** du primaire et du secondaire.

Elle se répartit en 3 mesures :

- **MESURE 2** : 3 367 089 \$ dédiés à la réussite en lecture et en écriture pour les élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans ainsi que ceux du 1^{er} cycle des écoles qui se situent au **rang 10** de l'indice de défavorisation (*voir la liste des écoles dans le site de l'Alliance*). Cet argent finance l'embauche d'enseignants-ressources, d'enseignants-orthopédagogues et d'orthophonistes, de psychologues et/ou de psychoéducateurs. Le montant alloué est calculé en fonction du nombre de groupes d'élèves de ces niveaux dans chaque école.
- **MESURE 3** : 781 144 \$ dédiés aux études dirigées en mathématiques, en science et technologie ainsi qu'en français pour les élèves du secondaire dans les écoles qui se situent au **rang 10** de l'indice de défavorisation (*voir la*

liste des écoles dans le site de l'Alliance). Des stagiaires, des enseignants retraités et des enseignants suppléants ou à temps partiel seront embauchés pour ces études qui se tiendront à l'extérieur de l'horaire des élèves. Cette mesure financera également la libération partielle d'enseignants des matières concernées pour coordonner et structurer ces études dirigées.

- **MESURE 4** : 308 482 \$ permettront l'embauche de techniciens en éducation spécialisée pour soutenir l'intégration en classe ordinaire des EHDAA. Contrairement aux précédentes, cette mesure s'applique à l'ensemble des écoles primaires et secondaires.

Le comité EHDAA de chaque école doit rapidement faire des recommandations à la direction concernant le choix des ressources et l'organisation des services. Aussi, il est important de nous informer de la façon dont ces ressources sont utilisées dans votre milieu. Enfin, le gouvernement a confirmé la reconduction de ces budgets pour la prochaine année scolaire.

● Frédérique Lecourt, vice-présidente
Carmen Palardy, conseillère

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DE PLACEMENT 2016-2017



La première assemblée de placement aura lieu le vendredi 26 août 2016 à compter de 17 h et le samedi 27 août 2016 à compter de 9 h, à l'école Père-Marquette. La CSDM convoquera au cours de l'été les enseignantes et les enseignants de la liste de priorité d'emploi et de la liste de rappel.

À noter que les enseignantes et les enseignants réguliers qui demanderont un désistement ou une mutation en juin prochain devront aussi se présenter avant le début de l'assemblée le vendredi 26 août prochain (convocation à venir et heure à préciser) pour choisir un nouveau poste, le cas échéant.

2^e assemblée : samedi 10 septembre 2016 à 9 h

3^e assemblée : samedi 10 décembre 2016 à 9 h

● Chantal Forcier, conseillère

4^e assemblée : samedi 14 janvier 2017 à 9 h

Session d'été 2017 : samedi 10 juin 2017 à 9 h

ÉVÈNEMENT DU RÉSEAU DES FEMMES — DERNIÈRE JOURNÉE POUR S'INSCRIRE !

Le Réseau des femmes de la FAE invite les enseignantes à participer à un événement intitulé *L'égalité des sexes : Avancer vers l'arrière?* Cette rencontre, qui se tiendra **le vendredi 15 avril, de 9 h à 16 h**, au Château Royal à Laval, a pour but d'amener les participantes à prendre part à un temps d'arrêt collectif pour échanger sur les inégalités face aux rapports égalitaires, aux stéréotypes et à la cyberviolence.

Il est possible de consulter le programme de l'événement à la page d'accueil du [site](#) de l'Alliance. Les femmes intéressées doivent s'inscrire **avant le 1^{er} avril**, en remplissant le [formulaire](#) en ligne, dans la section *FORMULAIRES* du site de l'Alliance. Les places sont limitées !

● Josée Tétreault, membre du CA

Le BIS est publié chaque semaine par le Service des communications

Coordination : Annie Favreau • Éditique : Marie-France Beaucher • Impression : Réjean Allie

8225, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2P 2M1
Téléphone : 514 383-4880 • Télécopieur : 514 384-5756

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —

